Leçon de grammaire : degrés inférieur et moyen

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **61 (1932)**

Heft 15

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'école, où les distraits le sont assez rarement par pure mauvaise volonté, il peut suffire de parler plus fort pour rappeler à l'ordre les inattentifs. Il faut aussi s'ingénier à lancer, sans en avoir l'air, des flèches directes. A une leçon de grammaire, où Pierre n'écoute pas, je forge aussitôt un exemple sur l'accord des attributs avec le sujet : Quelques élèves sont inattentifs, Pierre est inattentif, etc., et je vois aussitôt Pierre agir de telle sorte que je suis obligé de changer mes exemples. A une leçon de Bible, au chapitre de l'*enfant prodigue,* si vous voulez, je raconte que souvent des enfants méprisent le bonheur de leur foyer, qu'ils ne font pas bien leur devoir présent parce qu'ils pensent toujours à autre chose et j'ajoute : « N'est-ce pas, Pierre ? » Et Pierre de m'approuver d'un signe de tête qui en dit long.

Tout cela n'est que préambule à la réprimande proprement dite, mais parce que très souvent cela suffit, il est extrêmement utile d'user de ces moyens si simples, réservant pour les grandes circonstances l'artillerie lourde, les paroles de blâme, dont l'efficacité ne sera pas émoussée d'avance. By.

LEÇON DE GRAMMAIRE

Degrés inférieur et moyen

Les verbes en « yer ».

Avant la leçon, le maître écrit au tableau noir les phrases suivantes (ou d'autres semblables) :

En classe

Je dois essuyer le tableau noir.
Maintenant, nous essuyons le tableau noir.
Hier, j'essuyais le tableau noir.

Maintenant, j'essuie le tableau noir.
Demain, j'essuierai le tableau noir.

I. — *a*) Le maître fait lire les trois premières phrases, puis chercher le verbe (= essuyer), puis séparer par un trait le radical de la terminaison dans « essuyer »..., dans « essuyons »..., dans « essuyais ». Il fait observer, dans ces formes, la dernière lettre du radical (= *y*) ; il l'écrit en couleur.

b) Lecture de la 4me et de la 5me phrase ; même verbe ; même marche que ci-dessus ; mais bien faire remarquer que la dernière lettre du radical est *i* ; l'écrire en couleur.

Donc, les élèves constatent que la dernière lettre du radical peut être y ou i. Quand faut-il mettre y, et quand i ?

II. — C'est l'objet de la leçon.

III-IV. — Le maître lit les phrases et souligne, dans la voix, les verbes. Auparavant, il attire l'attention des élèves sur le son entendu dans les différentes formes du verbe (terminaisons). Il prononce distinctement et demande aux écoliers :

« Quand je dis : essuy*er*, quel son entendez-vous après le radical ? » (*er* = *é*).

« Quand je prononce : essuy*ons*, quel son entendez-vous après le radical ? » (*ons*).

« Quand je dis : essuy*ais*, quel son entendez-vous après le radical ? » (*ais*).

« Quelle est, dans ces trois cas, la dernière lettre du radical ? » (*y*).

« Maintenant, quand je dis : essui*e*, quel son entendez-vous après le radical ? » (*e*).

« Quand je dis : essui*e*rai, quel son entendez-vous après le radical ? » (*e*).

« Quelle est, dans ces deux cas, la dernière lettre du radical ? » (*i*).

« Quand vous entendez : *er*, *é*, *ons*, *ais*, etc., après le radical, il faut mettre « *y* ».

« Quand vous entendez : *e* (muet) après le radical, il faut mettre « *i* ».

Donc, on met *i* quand le radical est suivi de *e*.

Les élèves trouvent alors la règle et le maître écrit au tableau.

Règle : y se change en i devant e.

Le maître s'assurera que la règle a été bien comprise ; il lit des phrases et les élèves disent s'il faut i ou y ; par ex. : Louis s'ennuie ; pour se désennu*y*er, il lit.

Il ne faut jamais tuto*y*er les grandes personnes.

J'emplo*i*erai bien mon temps à l'école.

Paul et Jeanne envo*i*ent une lettre à leurs parents, etc.

Ensuite, le maître cherche avec les élèves dans quels cas y se change en i devant e.

INDICATIF

Présent	*Impératif*	*Futur*
j'essu*i*e	—	j'essuierai
tu essu*i*es	essu*i*e	tu essu*i*eras
il essu*i*e	—	il essu*i*era
nous essuyons	essuyons	nous essu*i*erons
vous essuyez	essuyez	vous essu*i*erez
ils essu*i*ent	—	ils essu*i*eront

Conditionnel présent	*Subjonctif présent*
j'essu*i*erais	Le maître veut que j'essu*i*e
tu essu*i*erais	» » tu essu*i*es
il essu*i*erait	» » il essu*i*e
nous essu*i*erions	» » nous essu*yi*ons
vous essu*i*eriez	» » vous essu*yi*ez
ils essu*i*eraient	» » ils essu*i*ent.

Nombreux exercices de conjugaison ; faire compter combien de fois on entend le son *e* au présent, à l'impératif, etc.

Etude de l'exception[1].

Le maître fait lire les phrases suivantes (ou d'autres semblables), écrites au tableau noir :

Il faut payer ses dettes.
Nous payons nos dettes.
Je paye mes dettes.

Le maître fait constater que, dans les deux premières phrases, la règle est appliquée (son *er*, son *ons*) ; dans la dernière phrase, on entend pourtant le son *e* et l'on écrit *y;* c'est juste, cependant, car c'est une exception. — Voici une autre règle :

Règle: Lorsque le radical renferme le groupe « ay » ou *« ey », le y ne se change pas en i devant e.*

Application comme ci-dessus au moyen de phrases ; par ex. : J'ess*aye* de résoudre ce problème.
Cet enfant bég*aye*.
Celui-là grass*eye*, etc.

V. APPLICATIONS :

a) *orales* :
Faire conjuguer au présent de l'indicatif, à l'impératif, au futur, au conditionnel présent, au subjonctif présent et à d'autres temps, de courtes phrases ; par ex. : bien employer son temps ;
essayer un outil ;
appuyer une échelle, etc.
b) *écrites :*
1° Grammaire fribourgeoise, p. 194, 56me leçon ;
2° Grammaire Nicolet, cours moyen, p. 221, 48me leçon ;
3° Grammaire Nicolet, cours supérieur, p. 207-208, 47me leçon.

C. B.

BIBLIOGRAPHIE

Pro Juventute.

Le rapport annuel de la fondation *Pro Juventute* vient de sortir de presse et contient d'intéressants renseignements sur l'activité déployée en 1931-1932 par le secrétariat général (Zurich, Seilergraben, 1) et ses 188 secrétariats de districts.

Les expositions de puériculture ont circulé dans 49 localités du pays. Plusieurs berceaux-circulants ont rendu d'utiles services dans les contrées montagneuses. 2941 enfants du pays et 651 enfants suisses venus de l'étranger ont bénéficié d'une cure de vacances. Deux colonies de vacances pour enfants durs d'oreille et enfants de caractère difficile ont été organisées à Castagnola et

[1] L'étude de l'exception peut faire l'objet d'une leçon spéciale.